

Lancement de la construction de la centrale photovoltaïque et stockage de Limoux

Début janvier a été ouvert le chantier du parc photovoltaïque avec stockage d'électricité de Limoux, sur l'ancienne décharge de Brides.

Historique

Le site de Brides a été utilisé comme décharge d'ordures ménagères depuis les années 1960 jusqu'en 1990. Il a ensuite été occupé par des gens du voyage jusqu'en 2011, date à laquelle ces personnes ont été relogées dans un lotissement adjacent, au nord du site. En 2012, la Communauté de communes du Limouxin et du Saint Hilairois a alors entrepris des travaux de remise en état. Le développement du projet photovoltaïque a été initié à cette époque par l'agence Carcassonnaise de Valorem, et un permis de construire a été obtenu en 2015.



Vente de l'électricité

En raison de la taille modeste du site vis-à-vis du cahier des charges de la Commission de Régulation de l'Électricité (CRE) qui octroie les tarifs d'achat long-terme de l'électricité, plusieurs candidatures ont été soumises sans succès à différents appels d'offres nationaux, dans lesquels le prix proposé de l'électricité est l'élément déterminant.

Valorem a alors décidé de faire évoluer le projet, et d'y intégrer un dispositif de stockage de l'électricité, sous la forme d'un pack de batteries Lithium-ion.

Ce dispositif permettra de réaliser divers « services-système » utiles aux gestionnaires de réseau, à la maille nationale (régulation de la fréquence, apport de puissance pour les périodes de pointe, lissage des prix de l'électricité) comme à la maille locale (régulation de la tension, gestion des congestions).

Le parc photovoltaïque comportera près de 2800 modules, pour une puissance de 1,54 MWc qui produira plus de 2 GWh par an, et la batterie sera d'une puissance de 1,25 MW, pour une quantité d'énergie de 2,6 MWh.

Chantier et mise en service



Figure 1 Terrain après nettoyage pour le projet

Le difficile nettoyage du site a débuté en janvier, et la zone sera clôturée en parallèle afin d'éviter de nouveaux dépôts d'ordures. La période printanière sera évitée afin de limiter les impacts du chantier sur la biodiversité. Le montage des structures et modules, les chemins et câbles seront réalisés à partir du mois de Juin, avant que ne soient installés le poste de livraison, la batterie et les postes de transformation en septembre et octobre.

La mise en service aura donc lieu en fin d'année 2023.

Clauses d'insertion

Comme sur l'ensemble de ses chantiers de parcs photovoltaïques, Valorem met en place des clauses d'insertion dans les contrats passés avec les sous-traitants. Ainsi, et en accord avec le Conseil Départemental, un nombre d'heures est réservé à des personnes éloignées de l'emploi.

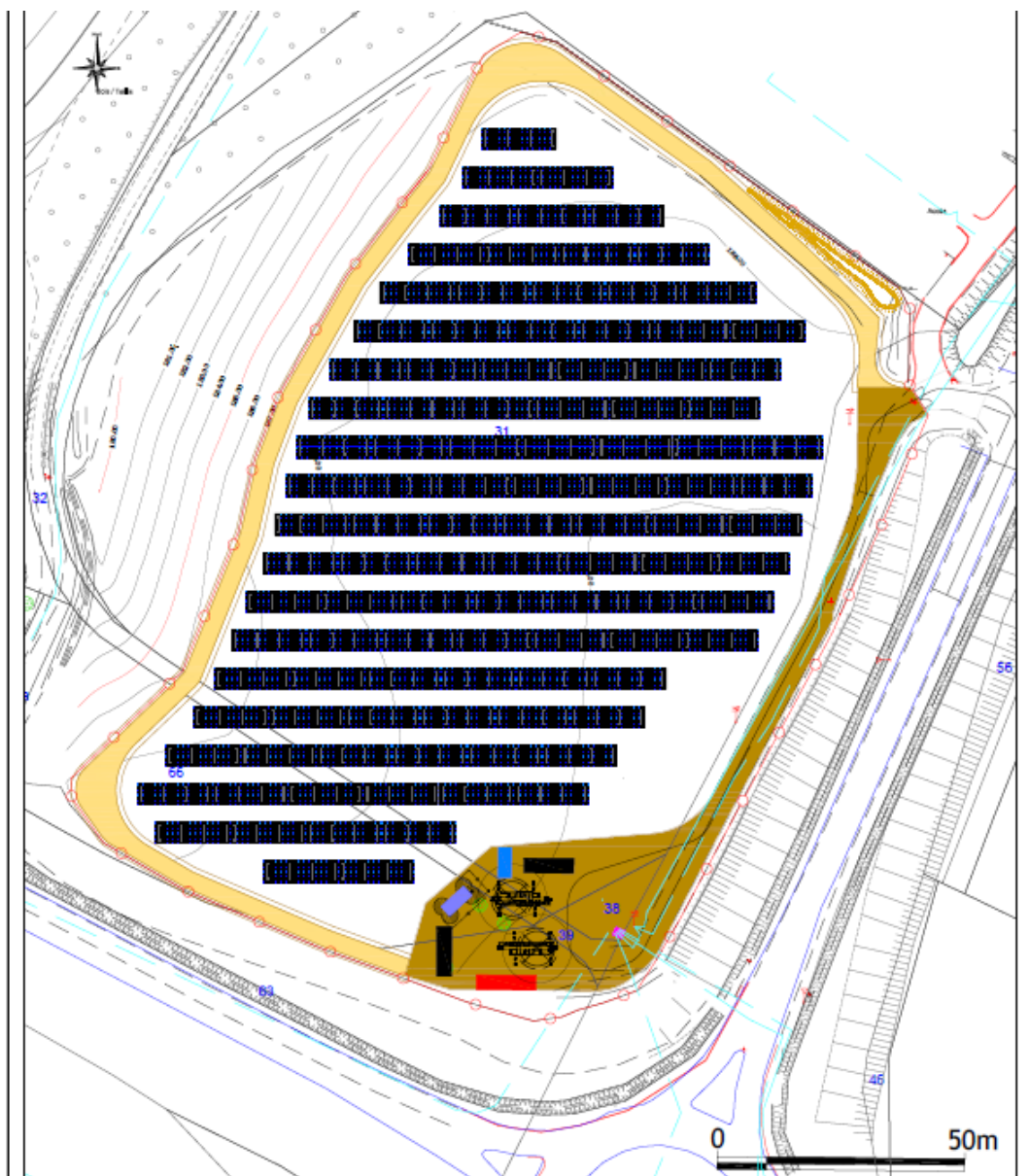


Figure 2: Plan d'implantation du futur site photovoltaïque